

Sandweiler, le 25 novembre 2016

## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 1 décembre 2016 à 16h00.**

## ORDRE DU JOUR

### Séance non publique

1. Création de deux postes à tâche complète de salarié à tâche manuelle dans la carrière E du contrat collectif des ouvriers de l'Etat
2. Promotion d'un fonctionnaire communal au grade 13
3. Pension annuelle et viagère d'un expéditionnaire technique

### Séance publique

4. Informations du collège des bourgmestre et échevins
5. Devis estimatif détaillé – Infrastructures scolaires et d'accueil, sises rue Nicolas Welter à Sandweiler
6. Contrat de bail à loyer pour la maison, sise 10 rue d'Itzig à Sandweiler
7. Confirmation de la nomination des deux membres du conseil d'administration de l'Office social « l'èveschte Syrdall » pour la commune de Sandweiler
8. CIGR Syrdall Asbl – Convention 2017
9. Contrat de concession
10. Adhésion à la campagne « Ensemble contre le gaspillage alimentaire » - Circulaire 3425 du 4.11.2016
11. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,  
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

